

Le gouvernement maintient son projet, les chefs syndicaux acceptent de le négocier

Le 11 janvier, les chefs de l'intersyndicale sont retrouvés. Pas pour appeler à la grève générale pour vaincre Macron, mais de nouveau à « des grèves », éventuellement « reconductibles » et à deux nouvelles « journées d'action », les 14 et 16.

Au même moment, le premier ministre a envoyé une lettre aux « partenaires sociaux ».

Je vous remercie de votre présence aux réunions que j'ai organisées hier... Je confirme la volonté du gouvernement de construire un système universel de retraite par points... Les concertations ouvertes permettront de l'améliorer encore... Le projet de loi prévoira que le futur système universel comporte un âge d'équilibre... Une conférence sur l'équilibre et le financement des retraites sera mise en place... animée par M. Jean-Jacques Marette, ancien directeur général de l'AGIRC-ARRCO... s'inscrivant dans le cadre des projections du Conseil d'orientation des retraites... Les mesures destinées à rétablir l'équilibre ne devront pas entraîner de hausse du coût du travail pour garantir la compétitivité de notre économie.

Contrairement à ce que clament les secrétaires généraux de la CFDT, de l'UNSA et de la CFTC, le gouvernement ne renonce pas à l'âge pivot : « le projet de loi prévoira... un âge d'équilibre ». Le seul changement est qu'il reporte la définition de l'âge pivot à une future « conférence sociale ».

Cette conférence serait dans la continuité des consultations que le gouvernement Macron-Philippe poursuit depuis plus d'un an et demi avec toutes les organisations patronales et syndicales (CFDT, CGT, Solidaires, FO, UNSA, FSU, CFE, CFTC). La conférence serait en conformité avec le rapport du Conseil d'orientation des retraites (auquel participent les appareils de la CGT, de la CFDT, de FO, de l'UNSA, de la CFTC contre rémunération). La conférence se tiendrait sous la présidence de Marette, l'ancien DG du régime de retraite complémentaire géré en commun par les organisations patronales et syndicales, qui a déjà instauré l'âge-pivot et le système à points, ce qui a déjà fait baisser les pensions. En aucun cas, cette conférence ne pourrait augmenter les cotisations patronales (pas de « hausse du coût du travail »).

L'essentiel est que le gouvernement maintient son projet contre le droit à la retraite qui aboutirait à faire travailler

plus longtemps les salariés et à baisser leurs pensions. L'exception à « l'âge-pivot » et à « l'universalité » serait, comme il était prévisible, les militaires et les policiers, qui constituent le bras armé de l'État bourgeois. Philippe n'en parle pas dans sa lettre, mais Castaner l'a écrit aux « syndicats » de policiers (14 décembre) et Macron l'a dit aux militaires (21 décembre).

Le chef du gouvernement ne cache pas qu'il a besoin de la caution que lui apportent, sans rechigner depuis presque deux ans, tous les appareils confédéraux, parce qu'ils sont plus financés par l'État que par des cotisations : « je vous remercie de votre présence ». Mais le gouvernement Macron-Philippe n'est pas un partenaire à qui il faut faire des « propositions », c'est un ennemi de la classe ouvrière, c'est le gouvernement de la classe capitaliste française. Le chef du gouvernement s'appuie sur l'acceptation de fait de son projet par les directions syndicales (y compris celles de la CGT, de FO, de Solidaires, de la FSU et de la CFE). En effet, à la RATP, à la SNCF, dans l'Éducation nationale (où Blanquer veut en profiter pour casser ce qui reste des statuts)... elles négocient déjà l'application de la loi, même pas votée par le parlement : « Les concertations ouvertes permettront de d'améliorer encore le système universel à points ».

Pourquoi des dizaines de milliers de travailleurs ont-ils fait grève dans les transports publics, l'énergie, l'enseignement public, etc. ? Pour le retrait, pas pour « améliorer » le projet du gouvernement contre les retraites, pas pour une conférence d'application de la loi. Il faut vaincre le gouvernement. C'est encore possible, si nous arrivons à déborder, dans les syndicats et dans les assemblées générales, le dispositif de collusion avec Macron et de collaboration de classe, version Berger comme version « intersyndicale ».

Représentants des salariés, quittez le Conseil d'orientation des retraites, cessez les négociations à Matignon et secteur par secteur, refusez la « conférence sociale » !

15 janvier 2020



Dirigeants, appelez à la grève générale !